

# L'erreur par Paul et Victor Margueritte

Autor(en): **Margueritte, Paul / Margueritte, Victor**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **7 (1904)**

Heft 13

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253790>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## L'ERREUR, par Paul et Victor Margueritte

La vie de M. Plateau était empoisonnée.

Depuis qu'à la suite d'un vol avec effraction commis chez lui par le nommé La Rincette, dit Soucoupe, il avait fait condamner ce chef d'une bande de cambrioleurs et ses complices à quelques années de prison, jamais plus il n'avait dormi tranquille.

D'abord ç'avait été l'amère surprise du vol au retour d'un bref voyage : son étude mise à sac, — Maître Plateau était alors notaire à Asnières, — sa caisse forcée, dix mille francs d'or évanouis, sans parler des bijoux et du linge. Puis les constatations judiciaires, dérangements, voyages à Paris, l'instruction, l'audience enfin où l'on avait prononcé la condamnation de La Rincette, dit Soucoupe.

M. Plateau le revoyait toujours, tourné vers lui après l'arrêt, l'entendait encore, disant de sa voix grasse ;

— Tu sais, mon petit père ! dans cinq ans on te règlera ton compte ! Je ne te dis que ça !

Sur quoi, l'affreuse brute avait fait claquer un baiser au bout de ses doigts réunis, lèvres troussées sur des dents jaunâtres, pareils à des crocs.

Et son visage de bête méchante, depuis, hantait le pauvre notaire. Les yeux verts du chenapan — ah ! cette sclérotique fleilleuse, striée de rouge ! — le poursuivaient. Mme Plateau partageait ses craintes. C'était une très bonne femme longue et molle, aux mains moites. Elle excellait aux confitures. Le monde se limitait pour elle, aux dépendances de leur nouvelle maison, car, cela va de soi, ils avaient quitté leur habitation d'Asnières, trop isolée sur la berge, pour se caser prudemment en plein centre, au milieu de voisins, en face de l'hôtel de ville et proche de la gendarmerie. Et c'étaient chaque soir des rondes minutieuses, les précautions les plus strictes.

Au bout de deux ans, n'entendant plus parler de rien, sans nouvelles de La Rincette, il commençait à se tranquilliser. Soudain, un soir, une lettre sans timbre se trouva glissée dans la boîte à lettres. Papier machuré, taché de doigts sales. Une grosse écriture maladroite, rageusement, zigzaguait : « Gredin ! tu recevras un de ces jours notre visite. Et, cette fois, ce n'est pas seulement la caisse qu'on défoncera ! »

M. Plateau, la sueur au front, courut au commissariat de police. On s'enquit au parquet. Soucoupe et sa bande étaient toujours sous les verrous.

Et cependant M. Plateau restait anxieux. Il ne prenait plus plaisir à son métier et, après deux autres années vécues sans joie, en des transes perpétuelles, il prit le parti de vendre son étude. De tout temps il avait aimé la mer ; il s'en alla avec sa femme habiter un joli chalet sur une plage normande. Sans doute ainsi ses persécuteurs perdraient sa trace.

La fin de la cinquième année approchait. A la pensée que La Rincette, malgré tout, pourrait une nuit leur apparaître, leur sang se glaçait. Ils restaient inertes, stupides d'effroi. Bien qu'il ne sût pas manier un fusil et fût aussi poltron qu'un lièvre, M. Plateau se munit d'un arsenal, carabines et revolvers ; un couteau de chasse pendait au chevet de son lit. Et, dans sa poche, il tâtait constam-

ment un casse-tête et un grand couteau à virole. Ce luxe d'armes, au lieu de le rassurer contribuait à entretenir son épouvante.

Il fit élever le mur de son jardin, le hérissa de piques, dota chaque porte de chaînes et de verrous. Enfin il eut un chien redoutable, danois énorme qui mangeait des pâtés plus gros que lui. Un domestique vigoureux, une cuisinière semblable à un grenadier complétèrent la garnison. Peine perdue. La peur ne le quittait pas.

Un matin, en faisant sa ronde, il aperçut dans le jardin des traces de pas. De larges semelles à clous, des pieds immenses.

Le jour même, en ouvrant son journal et courant aux faits divers qu'il dévorait d'abord, il lut : « Le nommé La Rincette s'est évadé de la prison centrale de Montpellier ».

M. Plateau ne vécut plus. Que l'empreinte des pieds, dans le jardin, fût celle de La Rincette, il n'y avait aucune apparence, le drôle s'étant évadé la veille. Certes, il n'avait pu encore traverser la France. Mais plus tard, dans un mois, une semaine, il pouvait surgir : la bête avait été lâchée.

Et voilà que M. Plateau s'aperçut quelque temps après, qu'on avait fait des pesées sur la porte du chalet ; une serrure avait été faussée. Pourtant dans le jardin détrempe aucune trace. L'ex-notaire de télégraphier bien vite au bourg voisin. Et, quatre heures après, deux gendarmes, hissés sur de lourds chevaux, s'arrêtaient à la grille. On procédait aux constatations. On dressait procès-verbal. Comme, au trot des pacifiques montures, ils s'éloignaient, le bruit des fers diminuant au loin, M. Plateau, planté au seuil de sa porte vit se dresser devant lui un vieillard loqueteux qui, la main tendue, répétait :

— La charité, s'il vous plaît, mon bon monsieur !

M. Plateau le regarda et devint pâle. Il crut reconnaître cette tête blême et sournoise. Ce n'était pas celle de La Rincette, mais on eût juré celle d'un de ses acolytes, son lieutenant, Muche, dit « La Terreur des Villas ».

Plus il y pensait, plus il s'imaginait reconnaître le gredin, et, en baissant les yeux, il remarqua quels pieds gigantesques il avait, bien sûr les pieds du maraudeur anonyme, qui avait traversé le jardin, pesé sur la serrure. Pris d'une panique, M. Plateau tira vingt sous de sa poche, mais sa main tremblait si fort que la pièce tomba, et, tandis que l'autre se penchait pour la ramasser, il fit un bond en arrière, refermait bien vite et se barricadait.

Peu après, des bruits néfastes se répandirent.

Positivement il y avait un malfaiteur dans le pays. On avait volé la nuit dernière, chez le perceuteur. Une femme fut assassinée, à deux kilomètres dans les champs. M. Plateau donna le signalement du loqueteux. On lui donna la chasse, et, par faveur spéciale, le notaire obtint de coucher chez lui un gendarme qui le protégerait, tout en guettant le rôdeur, qui, sans nul doute, reviendrait, s'il était, comme M. Plateau croyait pouvoir l'affirmer, un de ceux qu'il avait fait condamner autrefois et qui devaient,

selon la promesse de leur chef, venir lui régler son compte.

Mais le mendiant équivoque avait comme par enchantement disparu. Les affres de M. Plateau en augmentèrent. Il flairait une ruse, un surgissement inopiné de l'homme aux grands pieds. Aussi bourrait-il le gendarme, son hôte, de mille bonnes choses et du meilleur vin de sa cave en lui recommandant une plus active surveillance.

La nuit d'après, M. Plateau, qui couchait dans une chambre contiguë à celle de sa femme, entendit cette dernière l'appeler faiblement :

— Il y a quelqu'un dans le jardin. Ecoute, on a marché du perron.

M. Plateau frissonnant, écouta. Le gravier criait, en effet.

— Mon Dieu ! balbutia-t-il. On vient nous égorger. Et le gendarme qui dort dans la cuisine !

— Cours le réveiller, dit la notairesse.

— Je n'ose pas ! Pense ! Si les misérables étaient en bas...

Et M. Plateau, sans bruit, avec des précautions infinies, entrebâilla la fenêtre et écarta un peu le volet. Il n'eût pas plutôt regardé dans le noir du jardin qu'il se détourna blanc comme un linge.

— Ce sont eux ! fit-il.

Et d'une main saccadée il décrocha un fusil chargé à balles, épaula longtemps, visant une forme noire qui se détachait, aux aguets, près du mur, au fond du jardin, et dans une secousse il lâcha la détente.

Des cris, des lumières, des appels, une attaque de nerfs de Mme Plateau, les domestiques réveillés, une battue en masse pour aller relever la forme noire qui gisait près du mur, inerte, la balle de M. Plateau ayant, par le plus extraordinaire hasard, touché juste.

On se pencha sur l'homme. Miséricorde ! c'était le gendarme ! M. Plateau avait tué le gendarme chargé de le défendre, et qui, scrupuleusement, faisait le guet, dans la nuit.

Ce fut une terrible affaire, M. Plateau traîné en justice pour homicide involontaire, fut condamné à payer une forte pension à la veuve et aux six enfants du gendarme.

Quant au rôdeur aux grands pieds, un mauvais pauvre qui l'avait si fort effrayé, il fut arrêté quelques semaines après. Il n'avait jamais fait partie de la bande à La Rincette, de la terrible bande dont M. Plateau, d'ailleurs, n'entendit jamais parler, pas plus que de son chef, le hideux La Rincette, dit Soucoupe.

Paul et Victor MARGUERITE.

## Carnet du Paysan

### Choix et culture de fraisiers rustiques

Au nombre des variétés de fraisiers qu'on compte aujourd'hui par centaines, il y en a cinq selon M. Lambertye, écrivain et cultivateur fort compétent, qui réunissent la

rusticité, la beauté, la bonté, la fertilité. Si à ces mérites se joint comme on va le voir, la maturité successive et échelonnée, on aura à peu près ce qu'on peut désirer de mieux.

Voici les noms de ces variétés, accompagnés d'instructions très claires et très faciles à mettre en pratique.

*Marguerite* (Lebreton). — Fraise grosse et très grosse, du poids moyen de 15—20 grammes ; belle forme en cône allongé, rouge vif, vernissé ; chair orange vif à la circonférence blanche au centre, juteuse, parfumée, bonne. — Plante vigoureuse, très fertile, hâtive.

*Marquise de Latour-Maubourg* la même qu'*Héricart de Thury*. — Fraise grosse, belle forme arrondie ou aplatie, rouge vermillon orangé clair ; chair blanche, pleine, très sucrée, d'un goût très relevé, une des meilleures. — Plante vigoureuse, des plus rustiques, très fertile, hâtive.

*Victoria* (Trollope). — Fraise grosse, pesant souvent 35 grammes, constamment belle, arrondie, de forme très régulière, vermillon, orangé clair ; chair blanche ou blanc rosé, très fondante, très juteuse, sucrée. — Bonne demi-hâtive, maturité prolongée. — Plante très robuste, très fertile.

*Napoléon III* (Gloëde). — Fraise grosse et très grosse, de forme irrégulière arrondie ou aplatie quelquefois en crête de coq, vermillon orangé ; chair entièrement blanche, ferme, fondante, sucrée, acidule, bonne. — Plante des plus vigoureuses, très fertile, très tardive.

*Bonté de Saint-Julien* (Carré). — Fraise assez grosse, de forme régulière, arrondie ou conique, vermillon ; chair rose, pleine, sucrée et parfumée. — Bonne. — Plante vigoureuse, rustique et très tardive.

La nature du terrain importe peu, pourvu qu'il soit bien fumé, bien émietté et bien exposé au soleil.

La plantation en mars est bien préférable à la plantation en automne.

La planche étant bêchée et ratissée, tracer au cordeau trois raies espacées de 50 centimètres ; planter les pieds à 50 centimètres les uns des autres, les enterrer jusqu'au collet ; tasser la terre, ménager une petite cuvette autour du pied, et arroser jusqu'à la reprise, si la pluie fait défaut,

Ce ne sera qu'au mois de juin de l'année suivante qu'on aura du fruit ; et comme quatorze mois d'attente paraîtraient bien longs, sans récolter quoi que ce soit sur cette planche, on pourra sans inconvénient planter entre chaque fraisier une laitue ou une romaine.

Il faudra désherber de temps en temps, plutôt avec la main qu'avec un outil qui pourrait endommager les racines, couper et non arracher les coulants sans en laisser un seul et donner un dernier sarclage avant l'hiver.

Au printemps suivant (*deuxième année de plantation, première année de rapport*), des que les fraisiers entreront en végétation, couper et non arracher les feuilles mortes, sarcler, récolter, fin mai ou commencement juin jusque vers le 15 juillet, c'est à dire pendant six à sept semaines, si le printemps n'est pas trop chaud. Cueillir tous les matins, de très bonne heure, en choisissant les fraises les plus mûres, les plus colorées, avec la précaution de laisser un bout de pédoncule et les déposer à la cave, jusqu'au moment de les manger. — Continuer de supprimer les coulants jusqu'au commencement de juillet. A cette époque, vous pourrez en laisser pousser quelques-uns, si vous voulez obliger votre prochain. — Continuation des mêmes soins de propreté.

A la *troisième année de plantation, deuxième année de rapport*, supprimer en mars, les feuilles mortes, sar-